

FLASH INFO

Septembre 2022

**DIRECTION GENERALE
DES IMPÔTS ET DES
DOMAINES (DGID)**

**MESURES D'INCITATION
EXCEPTIONNELLES / OFFRE
SUR LA DETTE FISCALE ISSUE
DE LA PÉRIODE DE 2017 À
2020**

- I. PREMIERE MESURE
D'INCITATION EXCEPTIONNELLE
- II. DEUXIEME MESURE
D'INCITATION EXCEPTIONNELLE

Les entités, ou les entreprises, évoluent dans un environnement de plus en plus complexe et instable, dans lequel la maîtrise de l'information est primordiale.

C'est dans ce sens que **le Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal (CCJF)** vous informe sur les dispositions prises par la Direction Générale des impôts et des Domaines, par le biais de son ministère de tutelle : le Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public.

Ainsi, Vu la Note de service N°0298 du 02 mai 2022, et la Note d'information N°0551 du 1er juillet 2022, respectivement du Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, et de la Direction Générale des Impôts et Domaines : **« Il est prescrit aux Grandes Entreprises, Moyennes Entreprises, Entreprises Pétrolières, Petites et très Petites Entreprises, Une offre sur la dette fiscale issue de la période de 2017 à 2020 ».**

L'offre exceptionnelle est constituée des mesures d'abattement comme suit :

I. Première mesure

Les contribuables qui s'engagent à payer, au cours de l'année 2022, le montant total des impositions mises à leur charge au titre de la période de 2017 à 2020, bénéficieront d'un abattement de 30% du montant principal, et de 80% des pénalités.

II. Deuxième mesure

Les contribuables qui contestent les impositions de la période allant de 2017 à 2020 mises à leur charge, et s'engagent à payer au cours de l'année 2022 le montant total des droits confirmés après instructions des réclamations, bénéficieront d'un abattement de 10% du montant principal, et de 60% des pénalités.

Il est demandé aux contribuables concernés de se rapprocher de leurs résidences fiscales respectives pour plus d'informations sur les modalités pratiques de fonctionnement.



Siège social : Brazzaville

Eucalyptus 7 – 2e étage, coté A
Résidence, les Flamboyants
BP.113 - Brazzaville (Rép. du Congo)
Tél. +242 06 989 06 06 / +242 06 510 37 63

Pointe-Noire

13, Avenue Mafouka, arr. n°1 Lumumba
BP.1244 - Pointe-Noire (Rép. du Congo)
Tél. +242 06 510 64 89 / +242 05 515 81 19

Dubaï

2101 Ontario Tower
Business Bay
PO. BOX 116478
Tél. +971 45 623 77
Dubaï – UAE

contact@cacoges.com

www.exco-cacoges.com

